L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 6 AOUT.

ANTILLES FRANÇAISES.

Nos lettres de la Martinique et de la Guadeloupe arrivées ce matin sont à la date du 25 juin. On nous mande que la lutte électorale est extrêmement vive à la Guadeloupe, non pas que la population s'y intéresse plus que le mois dernier, où 4,000 votants à peine, sur 30,000 électeurs inscrits, se sont présentés au scrutin, mais entre les candidats en présence et quelques-uns de leurs fougueux partisans.

Le citoyen Lacascade passera, mais avec une telle minorité que cette élection viendra apporter un argument nouveau à ceux qui demandent la suppression de la députation coloniale.

La *Gazette officielle* du 22 juin publie le recensement général des votes de l'élection du 6. Le voici, il est intéressant à plus d'un titre.

Il a été procédé, le 21 de ce mois, par le juge de paix du canton de la Basse-Terre, en séance publique, à l'hôtel de la mairie de cette ville, au recensement général des votes émis le 6 du courant pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Melvil-Bloncourt.

Le nombre des électeurs inscrits s'est élevé à	30.020
Dont le quart est de	7.505
Le nombre des votants a été de	4.027
Mr. Lacascade a obtenu 3.191 suffrages.	
Mr. G. Lauriol, de Nantes	716
Voix perdues	120

Aucun candidat n'ayant réuni les conditions voulues pour être élu au premier tour de scrutin, il sera procédé à un deuxième tour, conformément à la loi, le dimanche 4 juillet prochain.

Dans les cinq premiers mois de cette année, la Martinique a exporté 20,716,358 kilog. de sucre, soit 12 millions de plus qu'en 1874, le chiffre de l'époque correspondante de l'an dernier étant de 17,399,781 kilog.

A la date du 23 juin, le câble télégraphique entre Saint-Thomas et Saint-Christophe a été rétabli, rendant ainsi aux Antilles leurs communications avec l'Europe.

UN PRIX DE 100,000 FRANCS.—Le conseil général de la Guadeloupe a voté, dans sa séance du 8 mai 1875, une prime de 100,000 francs, qui sera délivrée à l'inventeur d'un procédé améliorant la fabrication du sucre par une augmentation de 1 1/2 0/0 du poids des cannes, et assurant une plus value de 8 francs par 1,000 kil. de cannes.

LE COMMERCE DE LA FRANCE EN 1875.—Le volume des documents statistiques sur le commerce de la France pendant les six premiers mois de l'année est sous presse.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 juin 1875, à fr. 1 milliard 711,280,000, et les exportations à fr. 1 milliard 932,765,000.

Ces chiffres se décomposent comme il suit:

Importations:

Objets d'alimentation	fr. 343.754.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	1.055.696.000
Objets fabriqués	232.162.000
Autres marchandises	80.668.000
Total	fr. 1.711.280.000

Exportations:

Objets fabriqués	fr. 1.063.679.000
Produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie	767.557.000
Autres marchandises	101.529.000
Total	fr. 1.932.765.000

LA DOCTRINE DE M. LITTRÉ.

Nous lisons dans le *Figaro*:

Le discours prononcé jeudi par M. Littré pour son initiation à la franc-maçonnerie est reproduit en entier par les journaux républicains. C'est un manifeste positiviste qui ne révèle rien de nouveau, lorsqu'on est un peu au courant des doctrines que représentent M. Littré et ses amis. Ainsi qu'on le verra par un important extrait, ces doctrines ne dépassent guère l'état embryonnaire et leurs affirmations ne procèdent que par hypothèses:

Un mot sur les choses. Nous sommes placés dans une nébuleuse composée de millions de soleils. Le nôtre, même avec son cortège, y occupe un très petit coin. Un coin encore plus petit est tenu par la terre qui nous porte. Sur cette terre, à un certain moment de sa durée, la vie apparut en mille formes, toutes enchaînées par une série de types, depuis le végétal jusqu'au vertébré le plus compliqué. Au sein de cette vie, à un moment différent de la production des organismes plus simples, l'homme, sans que, jusqu'aujourd'hui, on ait rien que des hypothèses sur son origine, comme au reste sur celle des autres animaux et des végétaux, l'homme, dis-je, vint prendre sa place aux rayons du soleil et sa part aux fruits de la terre.

Ce que M. Littré repousse surtout, c'est l'idée d'une création émanant d'une volonté souveraine; mais, d'après ses propres théories, il lui est impossible de démontrer que cette volonté ne s'est point exercée:

Quiconque déclare avec fermeté qu'il n'est ni déiste ni athée fait aveu de son ignorance sur l'origine des choses et sur leur fin, et en même temps il humilie toute superbe. Aucune humilité ne peut être assez profonde devant l'immensité du temps, d'espace et de substance qui s'offre à notre regard et à notre esprit, devant nous et derrière nous. En présence de ces horizons lointains découverts par la science, je n'hésite pas à répéter les fortes paroles de Bossuet qui, ravi dans une contemplation illimitée, bien que tout autre, s'écriait: Taisez-vous, mes pensées!

M. Littré admet que l'homme a des devoirs et essaie de démontrer que, selon ses théories, il y a une sanction à ces devoirs:

Comment en pourrait-il être autrement, puisque la règle morale émane de cela même qui constitue notre vie individuelle et collective? Et comment celui qui la viole ne se trouverait-il exposé à toutes sortes de punitions? Mais, comme ces punitions visibles n'atteignent pas tous les coupables, et que des maux semblables à des punitions frappent des innocents, il faut s'élever plus haut et arriver au tribunal du juge qui condamne et qui absout. Ce juge est la conscience. Elle résulte de la somme des règles morales que chaque civilisation, chaque époque fait prévaloir dans les milieux sociaux.

Elle est nécessairement transformable et perfectible. Mais, à chaque étape, elle exerce sur les hommes une action puissante. Elle ne manque son efficacité que sur quelques organisations malheureuses qui, d'ailleurs, ne sont pas moins réfractaires à la doctrine des peines et des récompenses après la mort, comme le montrent le passé et le présent.

Que si l'on demande davantage, c'est-à-dire une pénalité effective après que l'homme a subi le trépas, nous n'avons rien à répondre, rien à nier, rien à affirmer, ignorant absolument et ce qui est après le tombeau et ce qui est avant la vie; mais nous constatons que la conscience développée, selon le degré de culture collective et individuelle, est l'œil vigilant toujours ouvert, même sur les actes les plus secrets.

Ce discours prouve combien il serait difficile de réduire la doctrine de Mr Littré à quelques théorèmes simples, visibles et tangibles pour tous. Dès lors, elle est condamnée à rester dans le domaine spéculatif pour l'usage de quelques philosophes sans passions et sans besoins. Le malheur, c'est qu'une fois sortie de cette région sereine, elle tombe dans des mains ignorantes, brutales, dans des esprits qui ont la fureur de la négation et la manie de la haine. Quand Mr Littré pense, c'est Raoul Rigault qui agit.

PHÉNOMÈNE.—On écrit de Lavelanet, le 11 juillet, à l'*Ariegeois*:

"A un kilomètre de Lavelanet se trouve un hameau du nom de Sartrous.

"Le 23 juin, les paisibles habitants de cette petite localité furent réveillés par un bruit qui ressemblait au roulement du tonnerre. Ils se rendirent en foule à l'endroit d'où partait ce bruit. Quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils se virent en face d'un jet d'eau mesurant 1 m. 50 c. environ, dans un lieu où aucune source n'avait jamais été aperçue!

"Les habitants m'ont dit qu'il y a environ quarante-cinq ans, ce qui nous reporterait à 1830, on se souvenait d'avoir vu le même phénomène se produire dans le même endroit.

"Cette source est située sur un monticule. Sa force était si grande, qu'elle a inondé une notable partie de la plaine de Benser.... L'inondation mesurait bien cinq à six hectares. Le torrent était tellement impétueux, qu'il a entraîné à sa suite des piles de bois à une distance de 300 mètres environ."

—Dernièrement se trouvait à Paris un millionnaire qui porte un nom illustre dans les fastes de l'histoire du commerce, sir Richard Thornton, petit-fils du célèbre marchand que connaît toute l'Angleterre:

Ce fut, dit Bachaumont dans le *Constitutionnel*, le blocus continental qui fut la source de cette belle collection de millions. Thornton, malgré la flotte française, parvint à expédier de Russie en Angleterre une quantité considérable de balles de chanvre dont la marine anglaise avait besoin pour ses voiles et pour ses cordages.

En 1812, ayant appris le premier à Londres par son frère, resté en Russie, le désastre de Moscou, Thornton gagna d'un seul coup cinq millions à la Bourse.

Parmi tous les détails curieux de cette grande vie commerciale, il en est un bien particulier et que je ne saurais passer sous silence.

Pendant plusieurs années, Richard Thornton, le simple marchand anglais, eut à sa solde les troupes de don Pedro et ensuite de dona Maria contre leur concurrent au trône de Portugal, don Miguel, dont il avait escompté la chute.

Encouragé par le succès qu'avaient rencontré ses prévisions, il se fit plus tard le banquier d'Isabelle II et mit à sa disposition des subsides pour lutter contre don Carlos. Un moment l'Espagne lui dut cinquante millions!

—Il y a dans tout le monde environ 150,000 machines stationnaires, 50,000 lo-

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Féliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaïennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

L'ordonnance sur le paiement des taxes municipales.

Plusieurs erreurs s'étant glissées dans notre compte-rendu, nous reproduisons le texte officiel de l'ordonnance sur le paiement des taxes:

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, 17 février 1875.
No 2995—Série d'administration.)

Ordonnance relative au paiement des taxes arriérées, y compris celles de l'année 1873.

Il est ordonné que jusqu'au premier jour de juin 1875, le paiement des taxes de ville pourra se faire comme suit:

Les taxes de 1860 à 1870 inclusivement, entièrement en scrip, y compris l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville.

Les taxes de 1871, entièrement en scrip; pour l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville, la moitié comptant, le reste en scrip.

Les taxes de 1873, cinquante cents par $100, comptant, le reste, $2.50 par $100 en scrip; pour l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville, la moitié comptant et le reste en scrip.

Il est de plus ordonné que par le mot "scrip" employé dans l'ordonnance, on entend les jugements enregistrés, les certificats d'allocation, les mandats de taxes, l'argent de ville, les certificats de jurés, les certificats de coroner, les certificats d'excès de taxes, les réclamations auxquelles une ordonnance a pourvu, jusqu'en 1874, inclusivement, avec droit de transfert.

Il est de plus ordonné que dans aucune circonstance les conditions de cette ordonnance ne seront prolongées au-delà de l'époque fixée; que toutes les taxes qui n'auront pas été payées le premier jour de juin 1875, seront payables comptant, exclusivement.

Il est de plus ordonné que l'ordonnance No 2726, série d'administration, adoptée le 21 avril 1874, et l'ordonnance No 2915, série d'administration, adoptée le 29 décembre 1874, sont, par les présentes, rappelées.

Adopté par le Conseil de Ville de la Nlle-Orléans, le 16 février 1875.

CHARLES J. LEEDS, Maire.

Pour copie conforme:

J. H. HARDY, Secrétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complétée sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à rai-

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 12 AOUT 1875.

Représentation extraordinaire offerte par le CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS, avec le gracieux et obligeant concours de Mmes Vezian et Dedet et de Mlle Eve Dablestein, au profit des victimes de l'inondation en France et sous le patronage du comité de souscription.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Dr. J. Toustre, Président.

Membres du comité:

A. L. Tissot. A. Coutin.
J. L. Barjac. A. Bonnecaze.
J. M. Cressy. H. Damiens.
Jh. Davis. R. Laffon de Ladebat.
Albert Faul.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

Président honoraire:

M. le vicomte P. D'Abzac, consul de France.

A. L. Tissot, Président.

Membres du comité:

L. Brulatour, C. Vertine,
E. Stephan, J. P. Sarrazin,
J. Desca, M. R. Fernandez,
Ed. Mérilh, A. Godchaux,
J. Laverjat, Ed. Ranquelat,
Ph. Laffon de Ladebat, E. Carrière,
P. Laborde, R. A. Silvestre,
A. Plassan, Jh. Davis,
C. André, H. Peralta,
A. Lelong, A. Bayhi,
J. B. Moudiegt, W. Peralta,
R. Canton.

Programme:

(A la demande générale:)

DON CESAR DE BAZAN.

Drame en 5 actes mêlé de chants par MM. Dumanoir et Dennery.

Distribution:

Charles II, (roi d'Espagne)	M. J. Cressy.
Don Cesar de Bazan	J. L. Barjac.
Don José de Santarem	Albert Faul.
Le marquis de Montefior	L. N. Baquié.
Un capitaine	A. Montamat.
Un batelier	R. Mendes.
Un juge	V. Fouton
Un alcade	W. F. Calongne.
Maritana, (chanteuse des rues)	Mlle E. Dablestein
La marquise de Montefior	Mme Vezian.
Lazarillo	Mme Dedet.
Une jeune fille	Mlle Alphonsine Godin.

Seigneurs, arquebusiers, peuple, par les membres du club.

Le spectacle commencera par

LE CHAPEAU BLANC.

(Comédie en un 1 acte par Octave Feuillet.)

Distribution:

Fernand, comte de Lussac	M. J. M. Cressy.
Clotilde	Mme Vezian.
Louison	Mme Dedet.

L'orchestre sous la direction de M. A. Davis.

Les portes seront ouvertes à 7 heures P. M. On commencera à 7 1/2 heures très précises.

Prix du billet .... $1 00.

31 juillet—

GRAND BAL

EN COSTUME DE FANTAISIE ET CALICOT.

—Donné au Bénéfice—

Des Inondés en France

—PAR LES—

DEMOISELLES DU 9ème WARD

Dans la salle de la Louisiane, au coin des rues Pologne et Amour.

Le SAMEDI 7 Août 1875.

Prix du Billet .... 50 Cents.

S'adresser rue Lesseps No 31, chez Mlle EMMA RIDO.

31 juil. au 7 août.

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

organisée au profit des inondés du Midi de la France,

Sous le patronage du comité de la souscription, des sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans et du comité d'organisation ci-dessous.

Cette fête sera donnée

AUX FAIR GROUNDS

Le Dimanche, 15 août 1875.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Présidents Honoraires:

M. le Consul de France, Vicomte d'Abzac.
M. Félix Limet, prés. du comité de souscription.
C. E. Leeds, maire de la Nouvelle-Orléans.

Président:

M. Ernest Mérilh.

Vice-Présidents:

MM. les Présidents des Sociétés Françaises, Joseph Girod, Ed. Larue, L. Turle, Dque. Pochelu, Alex. Hansse, Ed Ehrhard, G. Maylié, Ch. Forest.
M. I. N. Marks, hon. L. A. Wiltz, juge A. L. Tissot

Trésorier—M. M. Vergnolle.

Secrétaire—M. Jules Desca.

Commissaires:

Alt Jacques	Angaud Emile	Artigues Jean
Alcdator Ant	Antoni B	Aldigé P A
Arteigh Fran	Anglade J	Aldigé J
Brulatour P E	Bordelois E	Bouvier N
Bayle Joseph	Bonnet A	Bonnecaze Ed
Bonnecaze A	Bossonneau P	Bonnecarrère G
Baumgarden	Bock C B	Bugna S
Barangue J	Bassini E	Bercier Oscar
	Bobée B	
Chaffraix D A	Canton P N	Coutoulous P
Camors J B	Catalogne Isidore	Chipot S
Carrière O	Couret J B	Carrazé F
Carrière E	Canterou P	Camblanne
Chiapella A	Cadillon J	Chavigny H
Coutin A	Cazentre F	Chabert P F
Carrouché A	Chaplain L	Cazaux Dque
Claverie Jean	Carrère J P	Casse P
Camugli V	Campiglio S	Cazeaux F
Dugazon Ch T	Doussan A	Dagoret A
D'Aquin Dr	Damiens H	Dutrey J P
De Roaldès Dr	Deschamps E	Domecq Jules
Dupaquier Dr	Dreyfous Abel	Dénéchaud E
Dufour Numa	Duvan H	Dudoussat A
De Gas R	Dumestre Alex	Dubarry J P
Dubois Ed	Danty Ed	David Joe
	Dabat B	Desbons F
	Espy Germain	
Fournier Stan	Fourcade St-Cyr	Fourchy Paul
Fost Clément	Ferrand Jean	Francingues F
	Finney Dr	
Guillemet A	Grand L	Gendre P
Gonzy C	Gollain Théo	Grégoire L
Godeaux Alex	Giscion P	Grande C
	Godchaux L	Gaudet Dr
Hincks J W		Huard Dr
Jas A	Jaufroid F	Jacquet Gust
	Jarry Arthur	Joubert L
	Kuntz W	
Laborde F	Levy E	Lauverjat J
Laffon-de-Ladebat R	Lion M	Lanata A
Laffon-de-Ladebat P	Laffon A	Langlès J
Lopez D	Lafargue L	Lavedan L
Lacoume Ch	Lahargue Aug	Labasse H
Lubeurie Pre	Lafage Aug	Luigi A
	Livran D	Lemonnier Dr
Macon P	Majeau M	Manaud Jules
Mérilh S Ed	Manuel H	Masseys Pierre
Manadé M	Mandin Ed	Marchand L
Musson M	Mailhes André	Marchand E
Marinoni U	Maury Jean	Marquèze E
Meunier F	Marks Alex	Maylié G
Macheca J	Moreau F	Matharan B
Mondiegtt J B	Morvan H	
Nippert V		
Plaisent J	Paris Amédée	Pochelu R
	Pitot A Sr	
	Queyrouze Léon	
Rey J M	Rosal J B	Renaudin F
Reiss J J	Radiat Paul	Randon F
	Rolling Hubert	Raymond Ch
Stephens Emm	Saloy B	Soudain J
Ségassie J	Schweitzer J	Scheidecker Ele
Sénac J	Strenna John	Séguin J B
Sarthou P	Socola A	Saux J M
Soulé Irénée	Hte. Salomon	
Toustre Dr	Tiblier B	Tuyès Jules
Tujague F	Trescazes J B	Tujague Guil
Theurer R F	Torre G	Tardos J J
Vallon L	Walz A	Vincent Daniel
	Xiques	

Le programme sera donné plus tard.

1er août—

ANALYSE DE LA LOI MILITAIRE DU 27 JUILLET 1872.

AU POINT DE VUE DES PÉNALITÉS.

Le travail suivant que monsieur le Consul de France a bien voulu nous communiquer, complète les informations que nous avons déjà données sur le service militaire en France.

Tout Français ayant plus de vingt ans et moins de quarante ans doit le service Militaire,

Soit dans l'armée active,
Soit dans la réserve de l'armée active,
Soit dans l'armée territoriale,
Soit dans la réserve de l'armée territoriale.

TOUT FRANÇAIS ENTRE VINGT ET QUARANTE ANS, SANS AUCUNE ESPÈCE D'EXCEPTION POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DOIT SE FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE AD HOC TENU AU CONSULAT LE PLUS VOISIN DE SA RÉSIDENCE.

Quiconque ne se fait pas inscrire est déféré aux Tribunaux ordinaires, et puni d'une amende de dix francs à deux cents francs; il peut, en outre, être condamné à un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

En temps de guerre la peine est double.

Toute fraude ou manœuvre par suite de laquelle un jeune homme a été omis sur les tableaux de recensement ou de tirage est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Les auteurs ou complices sont punis des mêmes peines.

Tout homme qui, ayant reçu un ordre de route, ne se rend pas à sa destination dans les délais fixés, est puni, sauf le cas où il peut présenter une excuse valable, d'un mois à un an de prison en temps de paix et de deux à cinq ans en temps de guerre. Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est envoyé dans une compagnie de discipline.

En temps de guerre les noms des insoumis sont affichés dans toutes les Communes du Canton de leur domicile.

Quiconque a recélé ou pris à son service un insoumis, ou favorisé son évasion, empêché ou retardé le départ d'un jeune soldat est puni de vingt à deux cents francs d'amende, et d'un emprisonnement qui peut aller jusqu'à six mois.

Ne compte pas pour les années de service militaire, le temps passé en prison en vertu d'un jugement.

Le Consul refusera désormais sa protection à tout français qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de la Loi

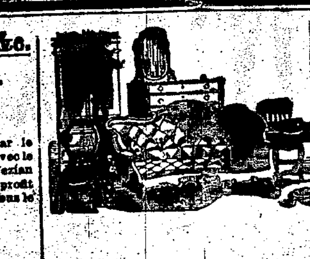

Jos. B. Hubbard

FABRICANT

ET

MARCHAND

DE

MEUBLES

TAPISSERIE,

MATELAS,

OREILLERS,

TRAVERSINS,

en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD.

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.

Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD

Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS.

ECHELLES DOUBLES,

Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

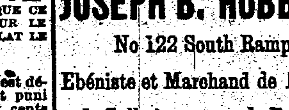

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions: Comptant.

JOS. B. HUBBARD,

122 Remparts, coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot—$100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtres de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	30,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai—

"LES SOURCES CHAUDES,"

(WARM SPRINGS.)

Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.

Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississippi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.

L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et, le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, des affections néphritiques et calculeuses, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du Sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta de Knoxville à Morristown, Tenn. Orient.

Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.

PRIX DE LA PENSION: $40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.

J. A. SAMPLE, directeur général.

Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au directeur ou aux pharmaciens de la ville.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 5 de la rue St. Pierre,

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1875.

Sur risques de feu	$48,427 54
" de rivières	3,310 32
" de mer	6,162 86
Total des primes	$57,900 72
Sur risques de 1874, non expirées	7,483 89
	$65,384 61
Moins—Primes remboursées	1,356 58
Montant net des primes reçues	$64,028 03

Pertes payées dans la même période

Sur risques de feu	$37,285 18
" de rivières	3,632 33
" de mer	318 96
Réduction (rebate)	9,626 58
Réassurances	3,657 29
Taxes	3,422 24
Impressions, annonces, fournitures de bureau	706 80
Dépenses et intérêt en moins	10,409 89
	58,959 27
Surplus	$5,028 76

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	$271,804 80
Primes en voie de recouvrement	11,117 74
Billets de banques et autres billets	35,194 00
Propriétés foncières	6,631 62
Billets garantis	15,890 48
Billets garantis par hypothèque	13,823 69
Effets à recevoir	9,651 28
Meubles et installations de bureau	2,255 43
Compte suspendu	1,711 40
En caisse	8,945 69
Total de l'actif	$377,0.8 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Signé R. M. DAVIS, Président.
Signé A. SOCOLA, Vice-Président.
Signé A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, ce 15 juillet 1875.

A. D. DORIOCOURT, Notaire Public.

18 juillet—

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

104 .... rue du Canal 104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875, y compris les risques non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu	$560,621 06
Sur risques de mer	62,556 10
Sur risques de rivières	55,983 08
Total des primes	$678,160 23
En moins, primes non expirées	121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875	$556,692 23

Pertes payées—

Sur risques d'incendie	$257,344 41
Sur risques de mer	47,762 44
Sur risques de rivières	32,341 65
	$327,476 90
Taxes	35,800 18
Réassurances et primes remboursées	26,849 72
Dépenses et quinze pour cent refaction moins intérêt	54,930 07
	$454,260 67
Profit	$102,441 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$282,814 42
Bons de la ville	216,110 80
Actions de banques, chemin de fer et autres	74,641 80
Billets garantis par hypothèque et gages	327,279 85
Effets à recevoir	88,417 00
Primes en voie de recouvrement	94,404 73
Bons de l'Etat	650 00
Actions d'assurance	19,124 46
Actions du Valette Dry Dock Comp	10,400 00
Bons hypothécaires du Turner's Association	200 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	108,587 29
	$1,222,899 56

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:

P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.

16juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

25 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,308 60
Primes de mer	42,344 83
Primes des rivières	12,114 32—$255,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées	276,187 74

Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—

Sur risques d'incendie	$69,247 66
Sur risques de mer	15,447 32
Sur risques de rivières	55,653 91—$140,348 89
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptés, &c.	73,705 23—214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)	$62,133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$43,674 01
Prêts sur bons et hypothèque	55,943 83—$99,617 84
Prêts sur actions, sur demande	137,439 58
Argent en banque	63,089 96—200,529 54
Propriétés foncières	118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres	153,581 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c.	37,814 11
Total de l'actif	$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES, Seconde Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentell, A. Levi.

24mai—

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, O, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de litres, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera toujours l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.

25avril—

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption,

pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
Dr. T. F. BURT,
69 William Street, New-York

22 fév—6m.

VENTES JUDICIAIRES.

A. Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,691—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Du Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve et des héritiers de feu Antoine Boudousquié, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11juil—2f

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voe kel,
C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vattar,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Webert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.

8 juin—1 an

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT: belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps.

18 nov—1 an

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois.

On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON.

18 fév—1 an 4.1.21. coin Dauphine et St-Louis

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce,

James Began, propriétaire des écuries du No 124 de la rue Baronne,
Stephen Krams, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 561 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No. 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magasin.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 288 rue du Camp,
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 263 rue Villeré.
George Sieuernagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Deratin, 95 rue Gaïennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 243 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 231 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E.-U.
O. T. Theisman, grocer, 284 rue des Magasins.

18 mars—1an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 42, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Livers ... et Bordeaux.

20 sept—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur vos amis. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les plus savants médecins, maux d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office 112 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.

1mars—1an

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes.

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" guérit que les rhumatismes et, et après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fourni les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rues Magasins et Thalie, Nlle-Orléans, Lne.

8nov—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

21 fév—1an

Rapport sur l'Etat

—DE LA—

BANQUE NATIONALE DE L'ÉTAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,115,404 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	35,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés	86,731 96
Dû par d'autres banques nationales	23,095 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	159,018
Propriétés foncières, mobilier et installations	139,716 10
Dépenses courantes et taxes payées	38,563 69
Primes payées	55,600 00
Echanges pour le Clearing-House	$121,818 32
Billets d'autres banques nationales	36,892 00
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,875 79
Espèces	77,379 17
Billets Legal Tender	466,823 00
	$705,698
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)	4,000 00
Total	$2,996,545 95

PASSIF.

Capital payé	$850,000 00
Surplus	38,590 84
Autres profits non-partagés	87,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés	500,000 00
Dividendes non payés	6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00
Chèques certifiés	12,850 56
Chèques du caissier, non-payés	100 00
	1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales	79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat	91,486 65
Total	$2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.

THEO. GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:

G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT,
Directeurs.

16juil—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Grande vente à l'encan

DE

TRENTE FERMES OU HABITATIONS DE CHOIX

DANS

LA PAROISSE PLAQUEMINES, RIVE GAUCHE DU FLEUVE.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans.—Il sera offert en vente au magasin de Salomon Fallex, 25 milles au-dessous de la ville, MERCREDI, 15 septembre 1875, à 11 heures du matin—

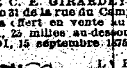

LA PROPRIÉTÉ WOOD LAWN, subdivisée d'après un plan exposé au dit magasin en trente portions de terre avantageusement choisies pour la convenance des acheteurs.

CONDITIONS—Un cinquième comptant, la balance en cinq termes de un, deux, trois, quatre et cinq ans, avec garanties hypothécaires d'usage et huit pour cent d'intérêt par an.

Cette vente est faite libre de toutes taxes maintenant exigibles, et le lot No 1 est offert sujet à un bail au prix de $.50 l'an.

20juil—7 f. v. et 7 f. c.

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles.

Bureaux et salles d'encan, au

Armory Hall, 87 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres-à-coucher des derniers genres et des derniers dessins; ameublements de salles-à-manger; meubles de bureaux et de bibliothèques; meubles ordinaires pour habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes privées ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins.

28 mars—6m

MEUBLES.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. RENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—...

NEUVIEME ETAT ANNUEL

—DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37 .... Rue Carondelet 37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$360,073 83
Sur risques de rivières	231,229 78
Sur risques de mer	44,116 41—$635,419 99
En moins—	
Primes non expirées le 30 avril 1875	$89,742 00
Primes remboursées	9,925 50—99,667 50
Montant net des primes	$536,752 4

PERTES PAYÉES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	$134,267 30
Sur risques de rivières	128,462 58
Sur risques de mer	8,220 65—$269,170 51
Réassurances	14,369 42
Réfaction (rebate)	15,492 51
Taxes d'Etat et de Ville	22,618 45
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,899 81
Profits et pertes	16,031 43—$390,582 63
Balance	$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus	105,054 67
	$250,224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû	110,000
	140,224 53
Bénéfices net	
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements	23,094 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4	$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$394,483 15
Comptes en voie de recouvrement	50,328 47
Effets à recevoir, prêts sur actions et bons	522,923 04
Effets à recevoir à courtes échéances	35,011 47
Actions de banques et autres actions	218,103 53
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 68
Bons de la ville et autres bons	110,581 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00
Propriétés foncières	60,135 00—$1,486,215 88

PASSIF:

Capital	$1,100,000 00
Réserves pour risques non expirés	89,742 25
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,655 23
Casuel (surplus)	118,818 65—1,486,215 88

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 88) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lyle Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S. Prestidge,
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. R. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behan,
B. F. Eshleman.

22mai—1m

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS,

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	333,768 83
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,277 88
Dû par d'autres banques nationales	6,396 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E.-U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	30,065 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	844 12
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,802 44
Billets de la Banque nationale en circulation	175,280
Dépôts individuels	263,227 87
Certificats de dépôts payables sur demande	3,380 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	956 97
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 83
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre 1874.

GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Examinez vos vieilles photographies et envoyez-les à

JOHN H. CLARKE,

101 .... rue du Canal 101

M. CLARKE se charge de faire de grandes copies, cadres, couleur à l'huile, aquarelle ou pastel. Indiquez la couleur des cheveux, des yeux et le teint. Les photographies sont d'une ressemblance frappante.

JOHN H. CLARKE,
au No 101 de la rue du Canal.

28 mars—1an D

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. W. NEWMAN.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN.—H. Stern, encanteur. Il sera vendu, VENDREDI, 6 Août 1875, à 11 heures du matin, à la salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Levée—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Formant un bel et bon assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente.

6aout—

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée.

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes 236
Femmes .... 52—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes 135
Femmes .... 56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Cussché, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière, offre à ces messieurs ses sincères remerciement.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$ 177 65
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)	2,287 75—$24

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$ 169 40
Secours en argent à divers nécessiteux	32 10
Aux inondés de la Louisiane	50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00
Location du bureau, employé	1,112 55
Annonces, imprimés	76 55—1651 60
En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874	813 80.

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE SITUATION

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escompte	$1,316,377 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	33,836 84
Dû par des agents de rachat et de réserve	55,316 12
Dû par d'autres banques nationales	23,257 80
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	258,863 97
Propriété foncière, meubles et installations	151,849 75
Primes payées	55,600 00
Echanges pour le Clearing House	256,961 94
Billets d'autres banques nationales	62,429 00
Petite monnaie, y compris les nickels	3,042 40
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	15,339 43
Billets, legal tender	350,852 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	6,000 00
Total	$3,292,231 99

PASSIF.

Capital	$600,000
Surplus	33,156
Billets de banque nationale, non-payés	500,000 00
Dividendes non payés	8,645 15
Dépôts individuels	1,787,646 15
Dû à d'autres banques nationales	41,175 57
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	70,862 35
Total	$3,292,231 99

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:

BARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER,
Directeurs.

12 janv—

Banque Nationale de l'Union,

A LA

NOUVELLE-ORLEANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$787,906 60
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	306,565 C:
Dûs par des agents de rachats et de réserve	64,667 09
Dû par d'autres banques nationales	350 60
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	46,894 69
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,370 12
Dépenses courantes et taxes payées	25,548 7
Echanges pour le Clearing House	25,556 1
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie et compris les nickels	215 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,557 43
Billets légal tender	126,200 00
Total	$2,150,999 44

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,095 06
Billets de banque nationale non rachetés	447,387 00
Dividendes non payés	1,418 50
Dépôts individuels	772,894
Certificats de dépôts payables sur demande	4,734 5
Dû à d'autres banques nationales	1,1... 00
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	2... 457 29
Total	$2,150,999 44

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. } ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

JAS. CHALARON, Caissier.

...gné, sous serment pardevant moi ce 12 jan

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR

des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hansse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 107;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No 10;
E. Guillemet, rue de la Douane No 5;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Penniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jario, restaurant Bondro, Milneburg;
M. Vergnolle, rue Decatur No. 73;
P. Canterou, rue Bienville No 441;
P. Macon, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Aldiator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (3e District);
André Madilhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136.

Meubles, Meubles.

W. B. STEVENSON,

AU No 63 DE LA RUE DU CAMP.

Les personnes qui tiennent ou sont sur le point de tenir maison sont priées de se rappeler qu'elles trouveront, au susdit magasin, tout ce dont on peut avoir besoin dans un ménage.

Les prix y sont des plus modiques.

13juin—1tid